



Vie communale

Informations juin

Bulletin n° 19

UN NOUVEL AGENT AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Quentin DRUOT a pris ses fonctions au secrétariat de mairie le 2 mai. Il remplace Magali RUNDSTADLER qui est partie pour évoluer dans d'autres structures. Après une période d'incertitude, contrairement à ce qui était annoncé dans les DNA, Sandrine DRUELLE restera à son poste à la mairie d'Ohnenheim.



FINANCES



Ohnenheim perçoit moins de recettes de fonctionnement que les autres communes du département de taille comparable. Beaucoup de communes voisines bénéficient en effet d'une fiscalité économique avantageuse, directement liée à l'implantation d'entreprises sur leur territoire. Compte tenu de cette situation de départ peu favorable, nos capacités d'investissement sont mécaniquement réduites par rapport à la strate départementale.

Néanmoins, en augmentant les taux d'imposition et, à la faveur de ventes de bois exceptionnelles, les produits de fonctionnement ont progressé de 592 000 € à 721 000 € (+21%). Cet effort fiscal et domanial, couplé à une stricte maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, stables depuis 2020, nous a permis de tripler notre capacité d'autofinancement afin de dégager des marges de manœuvre en investissement.

De 2020 à 2022, notre capacité d'autofinancement nette (*crédits restants pour payer nos factures d'investissement après avoir payé nos autres factures et emprunts*), est passée de -8 100 € à 159 000 € !

Notre commune est aujourd'hui en bonne santé financière. L'encours de la dette de la commune s'élevait à 143 000 € au 31 décembre 2022, soit 132 € par habitant. A titre de comparaison, l'encours moyen de la dette par habitant des communes de 500 à 1 999 habitants du Bas-Rhin s'élevait à 581 €.

TAXES COMMUNALES

Par délibération du 07 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 26,26 %

- TFPNB : 35,45 %

- CFE : 14,48 %

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus, suite à la réforme de la fiscalité directe locale. Ce taux était de 13,36 %. A compter de 2023, le taux de TH (*sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale*) a pu à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales, en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Suite à ces informations, le Conseil Municipal a décidé de modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter, en 2023, à :

- TH : 13,49 %

- TFPB : 26,52%

- TFPNB : 35,80 %

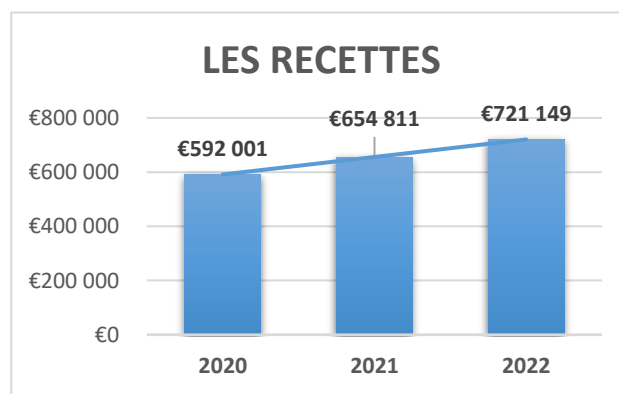
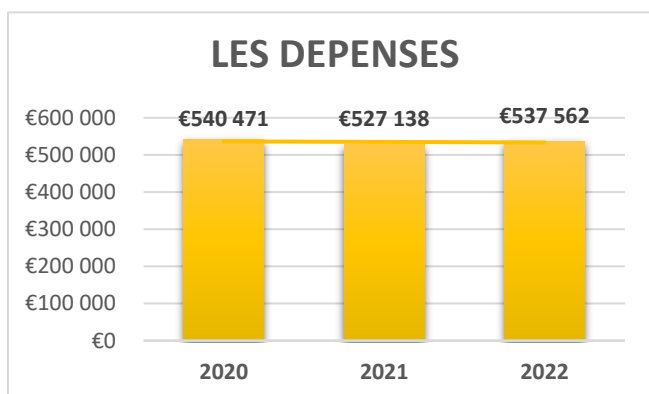
- CFE : 14,62 %

SECTION DE FONCTIONNEMENT

(Dépenses régulières et incompressibles : charges de personnel, fournitures, énergies, prestations de services, charges financières, etc.)

DEPENSES			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Charges à caractère général	178 944.49 €	169 285.20 €	186 394.80 €
Charges de personnel	262 810.96 €	282 293.61 €	259 371.34 €
Atténuations de produits	17 294.00 €	17 576.00 €	0.00 €
Opérations d'ordre entre section	13 350.00 €	411.19 €	411.19 €
Autres charges gestion courante	57 795.77 €	53 887.47 €	88 785.85 €
Charges financières	7 318.75 €	3 684.23 €	2 462.32 €
Charges exceptionnelles	2 956.61 €	0.00 €	0.00 €
Dotations aux provisions	0.00 €	0.00 €	136.32 €
TOTAL	540 470.58 €	527 137.70 €	537 561.82 €

RECETTES			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Atténuations de charges	20 978.54 €	56 735.99 €	39 006.71 €
Produits des services	58 197.93 €	66 131.14 €	106 651.23 €
Impôts et taxes	305 842.67 €	351 184.70 €	371 428.39 €
Dotations et participations	170 395.79 €	163 453.73 €	170 960.12 €
Autres produits gestion courante	13 833.05 €	8 135.67 €	32 132.18 €
Produits exceptionnels	22 753.28 €	9 169.86 €	969.93 €
TOTAL	592 001.26 €	654 811.09 €	721 148.56 €

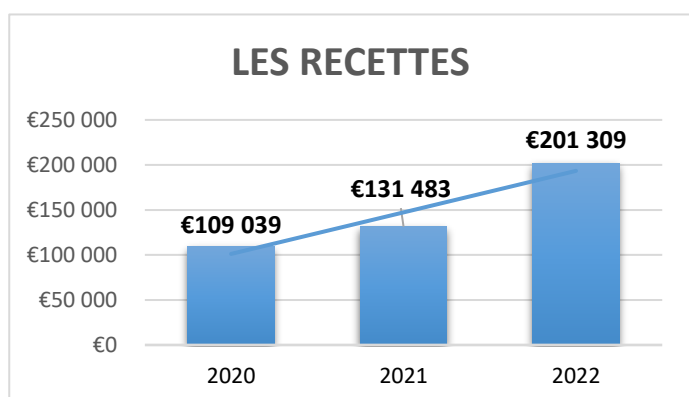
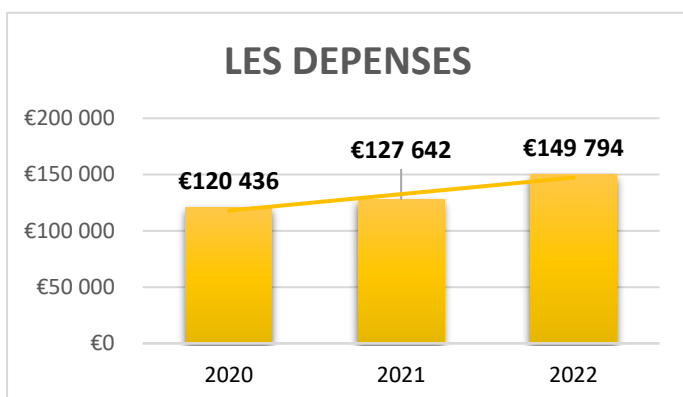


SECTION D'INVESTISSEMENT

(Opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la commune d'Ohnenheim : constructions, aménagements de bâtiments, travaux, achats de matériels durables, etc.)

DEPENSES			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Solde d'exécution d'inv reporté	0.00 €	4 106.24 €	3 840.72 €
Remboursement d'emprunts	59 630.20 €	34 154.73 €	24 311.89 €
Immobilisations incorporelles	1 972.72 €	704.93 €	26 433.09 €
Immobilisations corporelles	58 832.67 €	88 676.53 €	95 208.69 €
TOTAL	120 435.59 €	127 642.43 €	149 794.39 €

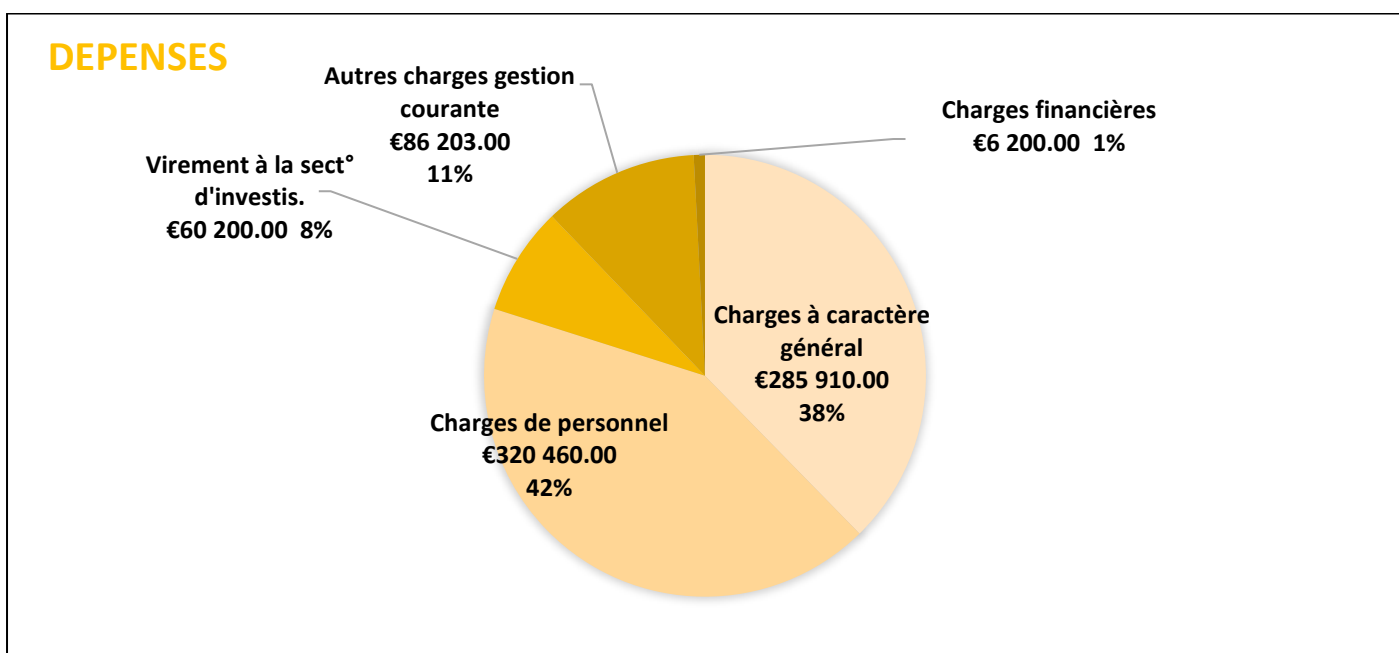
RECETTES			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Opérations d'ordre entre section	13 350.00 €	411.19 €	411.19 €
Dotations Fonds divers Réserves	90 225.73 €	99 291.59 €	147 432.80 €
Subventions d'investissement	2 963.00 €	25 706.40 €	11 105.26 €
Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	6 073.97 €	42 360.00 €
Immobilisations incorporelles	2500	0.00 €	0.00 €
TOTAL	109 038.73 €	131 483.15 €	201 309.25 €



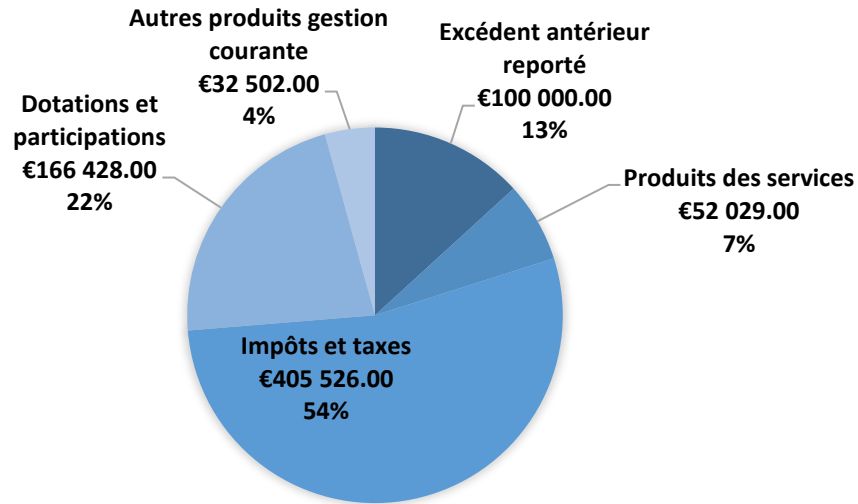
Les graphiques ont été réalisés selon les comptes administratifs 2020, 2021 et 2022. Le compte administratif, établi au 31/12, retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune d'Ohnenheim sur une année civile

BUDGET 2023

Section de fonctionnement

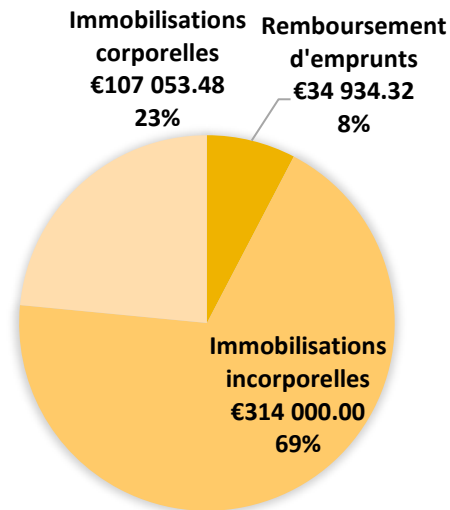


RECETTES

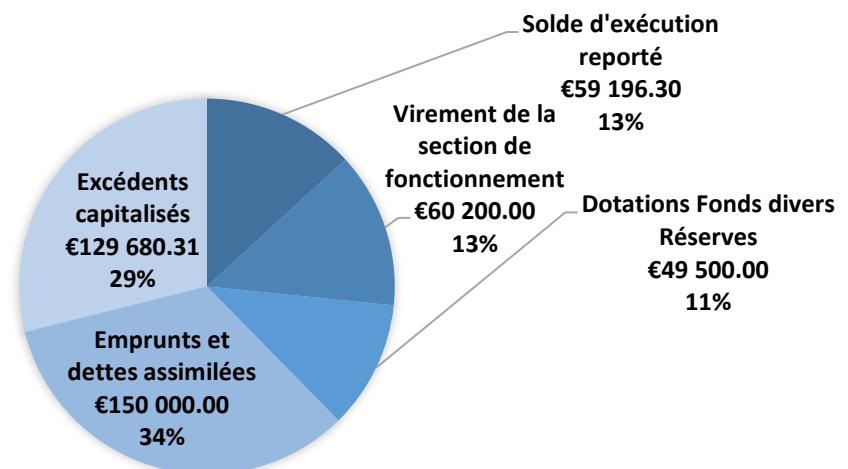


Section d'investissement

DEPENSES



RECETTES



PROJET DE REGROUPEMENT DES SITES SCOLAIRES

Malgré le faible taux d'endettement actuel et en dépit de tous nos efforts, nous ne sommes pas actuellement en capacité de financer la construction d'une nouvelle école dont le coût s'élèverait à + 4 000 000 €, études et maîtrise d'œuvre comprises ; la conjoncture a fait que tous les postes ont énormément augmenté et, malgré le soutien financier de nos partenaires tels que la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est ou encore les Fonds Européens, le reste à charge resterait trop élevé. Enfin, le soutien financier de l'Etat aurait été d'environ 20 % d'une partie des travaux seulement ; trop peu pour nous permettre de réaliser cette opération.

Les études qu'il a fallu entreprendre pour connaître la faisabilité et le coût de ce projet ont été menées jusqu'au choix du maître d'œuvre ; ce dernier a proposé une belle esquisse de ce qu'aurait pu être la future école.

Malheureusement aujourd'hui, tout est suspendu, faute d'argent.

Tous les arguments sont pourtant réunis pour justifier le besoin d'une nouvelle école et ce projet garde tout son sens ; il permettrait de regrouper les cinq classes en un seul lieu, d'offrir aux 111 élèves et aux enseignantes des conditions de travail adaptées aux évolutions pédagogiques actuelles, dans un bâtiment répondant, entre autres, aux normes d'accessibilité et aux critères de performance énergétique.

Il permettrait aussi de réduire considérablement les frais de fonctionnement actuels (*location de l'ALGECO, électricité, chauffage, abonnements téléphone/internet multipliés par trois...*) et de créer des places de stationnement pour le pôle Eglise/Poste/Ecole...

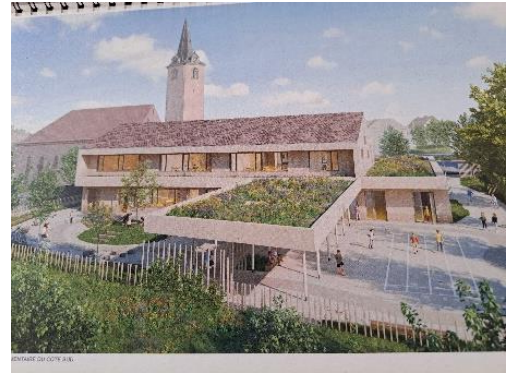
Nous restons à l'entière disposition des habitants pour communiquer, en toute transparence, sur le travail effectué et les frais déjà engagés pour les études de faisabilité, les investigations géotechniques et archéologiques. Ces frais se montent aujourd'hui à 81 029.74 € HT.

Rappelons qu'aucun projet ne peut se faire sans études préalables ; les fouilles réalisées début juin sur le terrain derrière l'Algéco pour établir le diagnostic archéologique étaient programmées depuis janvier ; elles étaient obligatoires dans le cadre du projet d'école mais seraient un passage obligé pour n'importe quelle autre réalisation sur le site. Ce n'est donc pas de l'argent gaspillé, le diagnostic est fait et ne sera plus à faire quelle que soit la destination future du terrain.

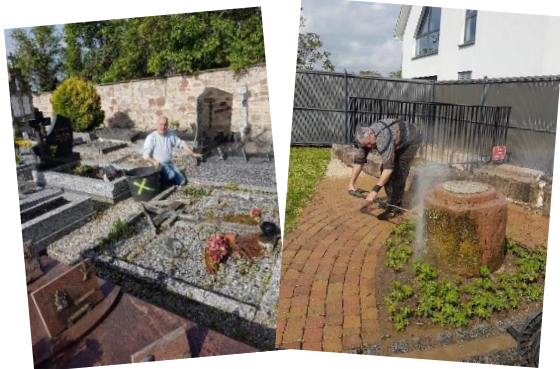
Contrairement à d'autres communes, nous avons la chance d'avoir à Ohnenheim une population jeune et la municipalité se doit d'évoluer avec elle. Même si le projet de construction d'une nouvelle école est aujourd'hui suspendu, nous continuons à chercher des pistes de financement... *et regrettons de ne pas être ce village qui a eu la chance de bénéficier d'un leg de plusieurs millions d'euros de la part d'une de ses habitantes !*

RETOUR SUR LA JOURNEE CITOYENNE

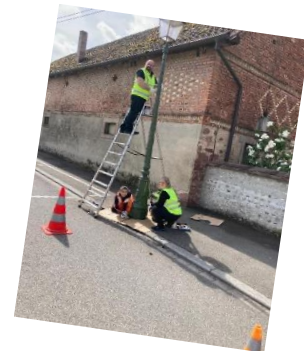
80 personnes se sont retrouvées dès 8 heures samedi 6 mai pour la 2^{ème} édition de la journée citoyenne organisée par la municipalité.



Toutes ces petites mains se sont activées, les unes pour passer le karcher sur les pierres en grès et poser des pavés, les autres pour désherber les allées du cimetière et les plates-bandes communales mais aussi pour repeindre les lampadaires de la rue du Général de Gaulle qui en avaient bien besoin. Une tâche ardue qui, grâce à une organisation minutieuse, a été rondement menée par les équipes puisqu'une quinzaine de lampadaires, ainsi que les plots et les barrières de la rue, ont retrouvé leur belle couleur verte.



Une équipe de jeunes, menée par Ephrem, s'est mise à poncer la grille du jardinet de l'école maternelle avant de la repeindre de la même couleur que le portail d'entrée du jardin d'église. D'autres équipes, dont celle d'Adélaïde avec un groupe d'enfants de l'institution Mertian de Ehl, ont ramassé les déchets sur le ban communal. Un espace destiné à recevoir des plantations a été aménagé devant la croix de la rue de Mackenheim datant du milieu de XIX siècle qui a été restaurée en 2008 et qui, autrefois, était toujours fleurie.



Et pendant ce temps, à la salle communale, des mamans volontaires ont animé un atelier jeux pour les enfants dont les parents étaient mobilisés aux différentes tâches. Josée s'est chargée de la coordination et de la distribution du café brioche au courant de la matinée tandis qu'un groupe préparait les tables pour le repas cuisiné sur place par Rachel et Valérie aidées par Sissi, Marie-Claire et Franciane.

Il serait trop long d'énumérer les noms de ces 80 participants mais nous les remercions bien chaleureusement et leur donnons rendez-vous pour une prochaine édition. Nous remercions aussi Thierry Schloesser qui a planté quelques pommiers, cornouillers, viornes et autres haies sur la bande communale au bout de la rue du Saule, ainsi que tous ceux qui tout au long de l'année rendent service à la communauté.



CADRE DE VIE

Nos agents communaux, Maxime et Anthony, font le maximum pour que notre village reste propre et agréable à vivre. Propriétaires (et locataires) sont invités à leur prêter main forte en balayant régulièrement les trottoirs et caniveaux devant chez eux ; l'aide de personnes qui ont près de leur domicile des bacs ou une plate-bande serait également bienvenue, notamment pour arroser un peu les fleurs (*si possible avec de l'eau de pluie récupérée*) et désherber.

Nous rappelons aussi que les haies qui débordent sur les trottoirs et qui gênent la circulation des piétons, notamment doivent être taillées. Il en va de la responsabilité de chacun.

MERCI AUX ASSOCIATIONS

Il y a eu depuis le début de l'année plusieurs manifestations de grande envergure dans le village. Nous félicitons les associations d'avoir réussi à rassembler un grand nombre de personnes à chaque fois (*L'Association de gestion pour la bourse des collectionneurs, l'association Nature et Patrimoine pour la fête du printemps, l'association des parents d'élèves pour la chasse aux œufs, le RAI pour la journée FESTI'FAMILLES et les rendez-vous mensuels FESTI'MOMENTS, l'amicale de pêche pour le marché aux puces, la chorale pour la belle fête de la musique, les écoles pour la fête scolaire, la pétanque, le karaté et basket pour leurs performances sportives...*).

A venir, le DON DU SANG et le traditionnel barbecue le 28 juillet, le FESTIVAL AUTO-RETRO des 22 et 23 juillet organisé par l'AVECA à l'étang de pêche et la FETE DU PATE EN CROUTE des sapeurs-pompiers qui aura lieu le dimanche 30 juillet à la salle communale. Le prochain concours amical de pétanque ouvert à tous aura lieu le 2 septembre.

TRAVAUX RUE DE LA SOURCE ET ROUTE DE MARCKOLSHEIM

Les travaux menés rue de la source ont consisté à déconnecter les eaux de pluie du réseau d'assainissement. Ils ont été menés et financés par le SDEA.

Les travaux route de Marckolsheim sont liés à l'installation de panneaux photovoltaïques sur un hangar agricole (*mise en place d'un nouveau transformateur électrique*).



PISTE CYCLABLE

Le projet de piste cyclable ou plutôt « d'itinéraire partagé » entre Ohnenheim et Heidolsheim est en attente de validation par les services de la CeA. Le début des travaux est prévu après les récoltes de maïs.

GUEPES ET FRELONS

Pour détruire les nids de guêpes, il est conseillé de faire appel à des sociétés privées telles que :



DESTRUNIDS

06 58 84 84 67

SOS GUEPES 67

07 80 09 76 42

N'appellez pas systématiquement les pompiers ; ces derniers n'interviendront que si vous n'avez pas pu joindre une société privée. En tout état de cause, l'intervention des pompiers sera facturée 76 €, voire 328 € si utilisation de la grande échelle

MOUSTIQUES

AGISSEZ AVANT D'ETRE PIQUÉS !



Pour une lutte efficace, adoptez les bons gestes

Videz 1 fois par semaine

Couppelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier) ; gamelles, abreuvoirs pour animaux ; bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine, ou le tas de bois ; pots, seaux et récipients divers.

Couvrez hermétiquement

Récupérateurs d'eau ; fûts, tonneaux à l'aide d'un couvercle ou de moustiquaire

Entretenez

Gouttières, rigoles et chenaux (curage) ; pièges à sable, bondes d'évacuation – mettez du gravier ou couvrez d'une moustiquaire.

Jetez

Déchets ; Pneus ; Bâches (en déchèterie)

Rangez à l'abri de la pluie :

Jouets d'enfant ; brouettes ; seaux et arrosoirs ; poubelles ; récipients divers.

Créez un équilibre, favorisez la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustiques.

ANTENNE ORANGE

L'opérateur ORANGE va installer ses infrastructures sur le pylône FREE au lieu-dit Oberweid. Le dossier d'information est consultable au secrétariat de mairie jusqu'au 13 juillet.

VOL DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il y a un mois, nous avons constaté la disparition de plusieurs panneaux de signalisation à plusieurs endroits de la commune. Même les panneaux directionnels Marckolsheim et Elsenheim ont disparu ! Et, le jour de la fête scolaire, un vélo a été volé et deux autres ont été retrouvés avec les roues démontées. Si des riverains remarquent des faits suspects, merci de nous en informer.

DECLARATION DES BIENS IMMOBILIERS

Un délai supplémentaire est accordé par l'administration fiscale pour déclarer vos biens immobiliers. Ce délai est fixé au 31 juillet 2023.

INVITATION 13 JUILLET

Les habitants d'Ohnenheim sont invités à participer à la célébration de la



jeudi 13 juillet 2023 à 19h00
à la salle communale

Distribution de la brioche et de la tablette de chocolat aux enfants, verre de l'amitié, le tout aux sons de notre Batterie Fanfare